
LF3 Procès-Verbal

Assemblée générale ordinaire 2022

NOTE DU REDACTEUR du 2 mai 2022 : Ce procès-verbal a été porté à la connaissance des membres effectifs le 31 mars 2022. Étant donné qu'il a fait l'objet de commentaires et de révisions, l'organe d'administration de la LF3 le portera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale pour approbation. L'article 27 de nos statuts prévoient que les décisions seront portées à la connaissance des membres. Dans un souci de transparence, nous incluons ici différentes interventions que certains ont demandées. Il est à noter que, suite à la requête du Q3T d'insérer l'intervention complète de Francesco Piovesan, l'intéressé a refusé de fournir son texte et les éléments étayant ses allégations.

Vérification du quorum de présences

Parmi les 74 clubs, 38 sont présents ou représentés soit 51%.

Le comptage des voix est de 88 voix sur un total de 133 soit 66%.

Clubs présents (67 voix)

3T, ATCC, BATT, BTC, CTM, EUPEN, JETT, LG, LSTT, NSTT, OMAX, OTC, PMX, Q3T, RCBT, RMT, TA, TCA, TCDM, TDCH, TITAN, TRI4PHIL, TRIGT, TTB, TTF, WAAT.

Nouveaux clubs (sans droit de vote) : TRIM2R, VCHA, WOLVES

Clubs ayant donné procuration (21 voix)

CARIBOOST, CCSTC, E CORE, GTC, HTT, LDLV, MADRES, STT, TCBM, TO3AG, TPA, TURBO.

Clubs absents (45 voix)

3N, BBRT, BDE, CCCTRI, ETC, ETM, ETT, FLOT, GANT, JTPBG, MADRES, P8, PDO, SB, SCBTRI, SG3A, STPROM, SV, T4F, TG, TKV, TNT, TNTB, TRI4US, TRI-B, TRIBI, TRIFLY, TRIGS, TRILGE, TRITR, TTDA, TTR, UTT, V3, VBW, WATTS.

Personnel LF3 présent

Organe d'Administration

Président :	Louis Bouillet
Vice-Présidente :	Mégane Van Steenwinckel
Secrétaire Général :	Francesco Piovesan
Trésorier :	Robin Pétré (en visioconférence)
Administrateurs :	Stéphane Ahn Christopher Christiaens Monique Houten
Excusé :	Luis del Solo



Employés

Directrice générale : Corinne Soubies
Comptable : Pascale Caro
Direction technique : Sylvain Thiebaut
Direction sportive : Samuel Duquenne
Xavier Honnay

Accueil

Mot du président :

- Remerciements des partenaires :
 - Lotto
 - Belgian Triathlon
 - Adeps
 - Arena (les clubs sont informés qu'ils proposent des assurances gratuites pour la pratique du sport des réfugiés ukrainiens)
- Accueil et présentation de la directrice générale LF3.

Corinne Soubies présente son parcours professionnel et invite les clubs à prendre contact avec elle (corinne.soubies@lf3.be).

Désignation du bureau de vote

Deux volontaires parmi les nouveaux clubs :

- Triathlon Wolves Team
- Triathlon Mettet 2 Roues

Evolution des clubs

Les 3 nouveaux clubs se présentent :

- Triathlon Mettet 2 roues (TRIM2R) : Club de cyclisme qui lance une section triathlon adultes. Piste d'une future organisation : duathlon au circuit de Mettet.
- Vélo Club Haute Ardenne (VCHA) : Club de cyclisme qui lance une section triathlon.
- Triathlon Wolves Team (WOLVES) : basé sur Hannut. Lancement d'une section adulte.

Il y a 4 clubs qui cessent leurs activités : AGUERU – CIT – SBT – TRIABEL

Rapport des instances dirigeantes

Direction administrative (Louis Bouillet)

Evolution des licences

L'évolution des licences sur les dernières années est présentée.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Licences annuelles	1300	1466	1593	1740	2125	2285	2557	2575	2366
Licences d'un jour	3132	3634	3157	3527	5414	5916	7125	374	4185

La crise COVID semble passée, au 15 mars 2022 il y avait déjà 2282 licenciés.

Professionnalisation

- Travail en collaboration avec Delta (spécialisé en bonne gouvernance des fédérations sportives) et recrutement d'une directrice générale
- Implication de la LF3 à Be3 : Quasiment seuls représentants.
- Cohérence interne :
 - Révision cotisation et caution d'arbitrage en fonction de la taille des clubs
 - Augmentation de la licence d'un jour pour faire participer ces athlètes aux coûts de la vie fédérale.
- Souhait de la LF3 d'augmenter le nombre de licenciés
- Révision du ROI et commissions : travail en collaboration avec Delta

Q3T :

Demandent qui a composé les commissions actives en 2021 (jeunes, arbitrage, organisation) ? Quelle en est leur composition ? Où peut-on voir les procès-verbaux de leurs réunions ? Où peut-on voir le rapport écrit des activités clôturé au 31 décembre ? et pourquoi l'OA ne demande-t-elle pas l'avis des clubs.

LF3 :

Les commissions sont composées de bénévoles de la LF3 (administrateurs et arbitres). Elles travaillent dans un premier temps sur des décisions internes.

Hausse des licences d'un jour

Les objectifs recherchés sont présentés :

- Inciter à la prise de licence annuelle (positif pour les subsides Adeps)
- Faire participer financièrement les athlètes d'un jour à la vie fédérale

Les nouveaux montants sont présentés.

	Promo Sprint	Distance Standard	Moyenne Distance	Longue Distance
2021	5 €	10 €	20 €	40 €
2022	10 €	15 €	25 €	40 €

Club :

Demandent comment accrocher les licenciés d'un jour. Suggère une représentation de la LF3 sur les courses pour proposer la carte des clubs après la finish line quand l'athlète est encore sous l'émotion. Ils proposent de faire des flyers pour promouvoir à la licence à donner aux athlètes lors des courses afin de faciliter les explications pour les clubs et/ou organisateurs. Ils demandent à la LF3 de rendre possible la prise de licence annuelle sans passer par les clubs.

LF3 :

S'est renseigné sur le sujet, c'est impossible selon l'organisation actuelle du sport à la FWB. Certains clubs proposent une licence sans cotisation (UTT).

TRIGT :

Indiquent qu'il faudrait savoir combien d'athlètes non-licenciés participent à plusieurs épreuves. Ils trouvent le prix de la licence du jour trop élevé pour

Modification de la caution d'arbitrage

Afin d'équilibrer les attentes en terme d'arbitrage selon la taille des clubs, une nouvelle formule englobant cotisation et participation à l'arbitrage sera mise en place en 2023 :

Cotisation	350 € / club
Participation à l'arbitrage	+ 5 € / licencié compétiteur (adultes et jeunes)
	- 40 € / prestation d'arbitrage
Facture annuelle	TOTAL (min 0 €)

Se rapprocher de nos licenciés

Plusieurs projets sont en cours et devraient favoriser la prise de licence :

- Partenariat avec le circuit de Mettet : 10 dates réservées pour nos licenciés.
- Partenariat avec centre Adeps Ciernau (Eau d'Heure) : natation en eaux libres
- Développement des formations des cadres.
- Création émulation sur les challenges, dont les interclubs.

Q3T :

Remercie LF3 d'avoir sorti les licences kids des compétiteurs à leur demande. Demande une communication vers les clubs en ce qui concerne les formations arbitrage ; en effet, les candidats-arbitres peuvent d'inscrire au module arbitrage LF3 sans passer par le secrétariat du club, ce qui n'est pas judicieux pour une gestion adéquate (motivation de prester et d'évoluer).

Gregory Gillot – désignateur LF3 :

Mettre en place un ratio pour équilibrer les prestations entre les clubs. Utilisation d'IClub pour communiquer la liste des arbitres. Priorité aux arbitres qui ont moins de prestations en cas de choix (peu probable).

TRIGT :

Recommande de bien prévenir les clubs comme UTT qui propose aux athlètes qui le souhaite de prendre une licence chez eux sans cotisation qu'ils seront impactés.

RMT :

Rappelle qu'il existait une application pour la désignation des arbitres sur l'ancien site web qui n'a jamais été exploitée.

Communication

- Gros travail avec notre bénévole Benoit sur Facebook
- Une newsletter a été créée pour toucher directement nos athlètes
- Nouveau site Web en préparation
- Nouvelle plateforme pour athlètes (inscriptions aux courses, résultats, classement) en projet.

LSTT :

Indique que la 3VL a créé une vidéo lors de leur duathlon. Ils invitent la LF3 à faire de même.

Rappel

- Utiliser notre nouveau nom « LF3 » et notre logo. Il existe également des logos Challenges. A titre d'information, ITU est devenu World Triathlon.
- Respecter la procédure de communication des challenges : certains clubs ont annoncé prématurément une course « challenge » avant que les challenges soient publiés.

Francesco Piovesan – Administrateur :

Prend la parole inopinément pour dénoncer une mauvaise gestion de la LF3 :

Harcèlement moral des employés

Politique écrasante du président

Perte de droits des clubs

Décisions financières à risque

Réels besoins de l'arbitrage : former, évaluer et corriger.

La directrice générale répond que ces remarques sont prises en compte et qu'elles seront gérées en interne.

Direction technique (Sylvain Thiebaut)

Sportifs de Haut Niveau

Présentation des résultats de nos athlètes et objectifs à moyen terme.

Espoirs Sportifs

Résultats 2021 et perspectives d'avenir en duathlon.

Jeunes Talents

Présentation des jeunes talents et des critères pour obtenir le statut.

Parcours d'un jeune à la LF3

1. Stages découverte en août
2. Journées détection :
 - Tests en mars
 - Aquathlon de Rixensart
 - Journées de regroupement au Ciernau
3. Pôle développement (accessible sur test) : 3 stages annuels
4. Pôle performance (accessible sur test) : 6 stages annuels subsidiés par la Ministre des Sports

Centre Cierneau

Partenariat avec la LF3 pour mettre à disposition une zone de nage en eau vive aux lacs de l'Eau d'Heure. Les modalités d'accessibilité au centre et aux entraînements seront fournies fin avril 2022.

Q3T :

Demandent plus de communication sur les stages jeunes : encadrement, prix, lieu, ... Les dates doivent être définies à l'avance, dans un délai normal et raisonnable, programme annoncé aux clubs et équipe d'encadrement. Sinon les clubs n'y prennent pas part. Suggèrent d'inclure les participants à la formation des cadres à ces stages LF3 pour acquérir de l'expérience en immersion et d'intégrer les clubs dans les stages pour améliorer le niveau des clubs (formation continue).

Club :

Demandent si le centre Cierneau permettra la pratique du Swim-Run.

LF3 :

Va étudier la question, ECOPE a commencé ses Swim-Run là-bas.

TRIGT :

Demandent pourquoi le stage jeunes de carnaval a été proposé en dehors des congés scolaires du mercredi au mercredi.

LF3 :

Ceci a été arrangé avec les écoles et permettait de diminuer les coûts tout en proposant un stage de 10 jours aux jeunes à terminer à la maison.

Direction sportive (Samuel Duquenne et Xavier Honnay)

Sport pour tous

Plusieurs initiatives sont présentées :

- Valorisation des challenges : l'objectif est de donner plus d'importance à nos challenges pour toucher tous nos athlètes réguliers.
- Opportunités : le circuit de Mettet va être privatisé à 10 occasions pour les athlètes de la LF3. Première date après les vacances de Pâques sera communiquée.
- Soutien aux organisateurs : les outils sont en cours d'amélioration : informatisation du formulaire de pré-inscription.
- Triathlon Handisport : un gros travail est en cours au niveau de l'arbitrage, des procédures et de l'accessibilité. C'est un axe de développement prioritaire dans le sport pour tous.
- Triathlon féminin : le projet de Flore Hastir (Be A Tri Girl) va être analysé par un groupe de travail pour proposer un cadre « clé sur porte » à fournir aux clubs.
- Programme longue distance : soutien des athlètes performant sur longue distance. Créer une structure pérenne financièrement pour aider ces athlètes.

Développement des clubs

Trois projets vont dans ce sens :

- Labellisation : les objectifs LF3 sont en concordance avec les objectifs de l'Adeps. Cette labellisation ne vise que les clubs « Jeunes ».
- Commission des jeunes : remise en place de la commission sous la forme d'un groupe de travail jeunes auquel de nombreux clubs ont été invités à participer.
- Stage Butgenbach : excellent moment d'enrichissement pour les clubs.

Formation des cadres

Les différentes formations sont détaillées

- MSI : actuellement 80 formés. L'objectif est d'élargir cette base.
- MEd : difficulté de trouver des chargés de cours et des stages pour les stagiaires. Première édition en 2019 et examen seulement en 2021 à cause du covid. Il faut à présent améliorer cette formation pour atteindre le même niveau de performance et de maturité que la formation MSI. Une formation continue sera mise en place pour les cadres formés.
- MEnt : sera mise en place d'ici 2024.

Un budget spécifique de l'Adeps pour la détection des athlètes va favoriser le développement de ces formations.

Club :

Demandent quelles sont les prochaines dates MSI et MEd et s'inquiètent du nombre de places disponibles.

LF3 :

Ce sera à la Toussaint 2022. Priorité pour les clubs qui encadrent des jeunes mais il y aura surement des disponibilités pour les clubs adultes.

Q3T :

S'enquière d'une mention dans un PV d'OA de licences cyclistes à 25€.

LF3 :

Projet non abouti niveau assurances.

Q3T :

Soulèvent la problématique des classification des athlètes handisports car il n'y a pas de médecin LF3 qualifié. Ils souhaitent que la commission médicale soit plus active.

LF3 :

Samuel est en formation pour devenir classificateur.

LHF :

Indiquent qu'ils sont demandeurs et invitent les candidats à contacter Christophe qui fait le travail de mise en place des formations classificateurs.

Rapport financier (Robin Pétré en visioconférence)

La situation financière est saine et la LF3 est une structure solide avec de bonnes réserves.

Le bilan de l'année 2021 est présenté. Un bénéfice net de 33.000€ a été généré.

Le budget 2022 est ensuite présenté. Les prévisions sont de l'ordre de -15.000€. Cette valeur est nuancée en rappelant que les 10 dernières années ont généré un bénéfice. Il est rappelé qu'une ASBL n'a pas pour but de thésauriser et que de gros investissements structurels sont prévus.

Remerciements de Robin Pétré envers la LF3, ses administrateurs, ses employés et ses clubs.



Q3T :

Remettent en question le montant consacré à DELTA (11.000€).

LF3 :

Expliquent le rôle de Delta, experts en management des fédérations sportives, dans l'organisation de la LF3. La volonté de l'OA était de se remettre en question via une aide extérieure pour pousser la LF3 à améliorer son fonctionnement interne.

VOTE 1

- Bilan et comptes 2021 : 14 Contre – 74 Pour
- Décharge du trésorier : 0 Contre - 88 Pour
- Décharge OA : 13 Contre – 75 Pour
- Budget 2022 : 0 Contre - 88 Pour

VOTE 2

Les 2 candidats se sont présentés :

- Abstentions : 4
- Virginie Derouaux : élue (80/84)
- Louis Bouillet : élu (58/84)

Commission d'arbitrage (Grégory Gillot)

La situation est bonne avec 25 nouveaux arbitres et 61 arbitres désignés.

Perspective 2022-2023

Plusieurs objectifs sont présentés :

- Formation arbitres internationaux pour 2023.
- Renforcer l'équipe de RCRO pour avoir plus d'équilibre dans les désignations.
- Développer une formation spécifique paratriathlon.

Il est rappelé aux organisateurs qu'une nouvelle discipline, le Swim&Run (Natation-Vélo) vient d'être ajoutée au règlement national.

Club :

Demandent d'avoir les nouvelles règles pour les clubs.

LF3 :

La volonté est d'en informer les athlètes directement soit via la newsletter soit via une capsule vidéo.

Arrêté Royal sur les courses cyclistes (Monique Houten)

Rappel sur l'arrêté royal :

- Délai de 14 semaines pour rentrer une demande communale.
- Route ouverte = route fermée entre les drapeaux d'ouverture et fermeture.

Un groupe de travail interministériel planche sur une révision éventuelle, mais la LF3 n'y a pas été conviée. Nous savons qu'il y a eu une réunion le 15 juillet 2021. Nous n'avons toujours pas reçu de compte-rendu, malgré notre demande.

LF3 reste en soutien en cas de nécessité pour donner un appui lors des échanges avec les autorités communales. Il est recommandé de convaincre les autorités communales d'adapter les modalités de l'arrêté royal. Une analyse de risque permettrait d'éviter l'obligation de la ligne droite d'arrivée en faveur d'une chicane avant le parc de transition par exemple.

Q3T :

Demandent quelles sont les avancées du groupe de travail et comment la LF3 compte s'y faire entendre si elle n'y siège pas. Qu'est-ce que la LF3 attend de ce groupe de travail ?

LF3 :

Indiquent qu'en effet la situation est complexe car la plupart des autres fédérations sont d'accord avec l'arrêté royal et ne risque donc pas de bouger en notre faveur. Il est par conséquent préférable de consacrer notre énergie à : soit d'adapter considérablement nos organisations comme cela se fait en Flandres, soit d'avoir une étroite collaboration avec les communes. Il est rappelé que Monique se tient à la disposition des clubs pour les aider dans cette démarche. La LF3 a peu d'espoir sur un aboutissement quelconque de ces discussions.



Ligue Handisport Francophone (Yves Bertinchamps)

Présentation de la LHF des clubs LF3 affiliés. Leur objectif est de favoriser la pratique inclusive. Remerciement pour la mise en évidence par la LF3.

Noel Rémy est la personne de référence pour aider les organisateurs sur la mise en place des zones de transition,... Pour les autres aspects, les clubs sont invités à prendre contact avec Samuel Duquenne (LF3) et Sebastien Xhrouet (LHF).

Présentation des subsides et des aides à l'organisation d'une section handisport.

Tour de table

EUPEN : ont créé un questionnaire dynamique sur le règlement triathlon via une application sur un parcours établi (parcours santé dans la commune). Ils proposent à LF3 ou aux clubs de partager leur appli.

RMT : /

OMAX : /

TCA : /

LG : /

TITAN : /

BATT : demandent de mettre à disposition les informations spécifiques au cahier des charges pour les Championnats de Belgique.

Q3T : analysent la saison 2021 :

- Pascale est très disponible pour les clubs.
- Mauvaise organisation de l'OA : PV non publiés à temps, collaboration avec les clubs absents, trop de mails pour peu de communication intéressante, ...

Ils se sentent peu liés à la LF3 alors que la France et 3VL ne sont pas loin. D'autant qu'ils trouvent le prix de la licence non justifié. De plus, les subsides ADEPS offerts aux Q3T de 2500€ ne justifient pas ou peu le travail administratif. Ils menacent de quitter la LF3 en 2023.

CTM : sont une nouvelle école de jeunes depuis 2ans et demi. Ils remercient Pascale pour les retours mais déplorent l'absence de soutien de la LF3. Ils voudraient des outils sur le terrain pour progresser plus vite et un moyen d'échanger avec les autres clubs.

VCHA : /

RCBT : remercient.

TA : /

TRI4PHIL : /

NSTT : /

3T : /

ATCC : sont contents de voir l'ambition de la LF3.

WAAT : /

TRIGT : rappellent aux organisateurs de contacter le CRO pour les questions. Ils répondent au BATT que le CB est réservé aux licenciés uniquement (c'est ce qui est désigné par le terme « élite »). Ils demandent pourquoi les combinaisons nationales sont livrées avec le logo SportVlaanderen et qu'il n'y a pas moyen d'y mettre les sponsors demandés par la LF3. Ils demandent de simplifier la procédure pour les commandes des équipements nationaux (Elite et AG) et plus de clarté sur les avantages des différents statuts. Ils rappellent leur organisation du 1^{er} mai où peu d'équipes francophones sont inscrites.

TCDM : remercient. Ils attirent l'attention de tous sur le plafond de l'assurance Arena pour les interventions dentaires qui sont très bas.

JETT : remercient.

WOLVES : remercient.

OTC : remercient.

LSTT : /

BTC : reviennent sur l'intervention de Francesco qui les inquiètent. Ils demandent que le budget soit bien gardé à l'œil afin d'être positif fin 2022.

TRIM2R : /

TDCH : /

TTB : /

TTF : remercient.

Louis Bouillet, président.



Demande de corrections et modifications du PV de l'AG LF3 2022 – Q3T

Mesdames, Messieurs de l'organe d'administration de la LF3, merci de bien vouloir prendre connaissance des remarques de Q3T sur la rédaction du PV de l'AG 2022 qui c'est déroulée le 20 mars 2022 à Jambes.

Q3T :

Demandent qui a composé les commissions et pourquoi l'OA ne demande-t-elle pas l'avis des clubs.

LF3 :

Les commissions sont composées de bénévoles de la LF3 (administrateurs et arbitres). Elles travaillent dans un premier temps sur des décisions internes.

Merci de bien vouloir noter la question complète formulée lors de l'AG, à savoir :

3 commissions ont été actives en 2021.

Jeunes, arbitrage et organisation.

Comment ont été composées ces commissions en 2021, qui sont les membres, qui en sont les présidents ?

Où peut-on voir les PV des réunions des commissions ?

Où peut-on voir le rapport écrit des activités clôturé au 31 décembre ?

Q3T :

Remercie LF3 d'avoir sorti les licences kids des compétiteurs à leur demande.

Demande qu'il y ait plus de communication sur les formations arbitrage via les clubs car les arbitres peuvent d'inscrire au module arbitrage LF3 sans passer par le secrétariat du club. Il propose de fournir le fichier des arbitres et désignation à jour aux clubs via ICLUB.

Gregory Gillot – désignateur LF3 :

Mettre en place un ratio pour équilibrer les prestations entre les clubs. Priorité aux arbitres qui ont moins de prestations en cas de choix (peu probable).

TRIGT :

Recommande de bien prévenir les clubs comme UTT qui propose aux athlètes qui le souhaite de prendre une licence chez eux sans cotisation qu'ils seront impactés.

RMT :

Rappelle qu'il existait une application pour la désignation des arbitres sur l'ancien site web qui n'a jamais été exploitée.

Le texte n'est pas conforme à la réalité !

Nous remercions bien la LF3 d'avoir tenu compte du retrait des kids dans le calcul.

Nous demandons une communication vers les clubs en ce qui concerne les formations arbitres.

Si d'un côté, vous nous demandez de motiver nos membres, de fournir de l'arbitrage et ce en jouant

sur les moyens financiers, vous devez communiquer sur le sujet.

N'importe qui peut s'inscrire sur la formation arbitre sans passer par son club.

Cette personne peut donc réussir et devenir arbitre sans que nous le sachions.

Comment peut-on motiver nos membres à prêter, à évoluer si on ne sait pas qu'ils sont arbitres.

Nous n'avons jamais parlé de l'club ni fait de propositions sur la méthode. Ne pas mettre les paroles de Mr Gillot sur le compte de Q3T svp !

Q3T :

Demandent plus de communication sur les stages jeunes : encadrement, prix, lieu, ... Les dates doivent être définies 6 mois à l'avance, programme annoncé aux clubs et équipe d'encadrement. Sinon les clubs n'y prennent pas part.

Suggèrent d'inclure les participants à la formation des cadres à ces stages LF3 pour acquérir de l'expérience en immersion et d'intégrer les clubs dans les stages pour améliorer le niveau des clubs (formation continue).

Club :

Demandent si le centre Cierneau permettra la pratique du Swim-Run.

LF3 :

Va étudier la question, ECORE a commencé ses Swim-Run là-bas.

TRIGT :

Demandent pourquoi le stage jeunes de carnaval a été proposé en dehors des congés scolaires du mercredi au mercredi.

LF3 :

Ceci a été arrangé avec les écoles et permettait de diminuer les coûts tout en proposant un stage de 10 jours aux jeunes à terminer à la maison.

Merci de supprimer la mention d'un délai de 6 mois.

Nous demandons d'être informé sur les stages, qui va encadrer, où, prix du stage, Dans un délai normal et raisonnable. Nous n'avons pas parlé de 6 mois.

Nous avons cependant expliqué que de notre côté, que si nous étions capables de faire un programme sportif ADEPS en juin 2021 jusqu'octobre 2022, la LF3 devrait être capable d'en faire autant !

Q3T :

Remettent en question le montant consacré à DELTA (11.000€).

LF3 :

Expliquent le rôle de Delta, experts en management des fédérations sportives, dans l'organisation de la LF3. La volonté de l'OA était de se remettre en question via une aide extérieure pour pousser la LF3 à améliorer ses performances.

Un peu simple de juste mettre cette phrase !

Nous avons posé des questions via courriel :

Questions ?

- Qu'est-ce que ce bureau d'études ?

- Dans quel cadre ?

- Pour qui et quoi ?

- Est-ce un montant fixe sur 1 an ou y aura-t-il une suite ? si oui quel sera le montant total ?

Réponse LF3 :

C'est une instance de conseil pour la bonne gouvernance dans les fédérations sportives

On a fait appel à eux pour travailler sur notre fonctionnement interne sur conseil de Thierry Zintz, ex-VP du COIB et membre de commissions du CIO

Ils ont fourni un accompagnement et un suivi pour travailler au dialogue entre administrateurs, employés et bénévoles.

ils continueront à nous conseiller dans les mois à venir sur des dossiers spécifiques comme l'intégration des principes de bonnes gouvernances dans le ROI, l'encadrement de fonctions-clefs et le fonctionnement de l'organe d'administration.

La facture totale s'élèvera autour de 11 000€ TVAC (donc, encore 3500€ sur 2022, le montant exact dépendant notamment des frais de transport). Il n'est pas prévu que ce coût soit structurel et se poursuive sur les exercices suivants.

Votre réponse sur le PV de l'AG sur la volonté d'une aide extérieure pour pousser la LF3 à améliorer ses performances n'est pas cohérente avec la réponse écrite de votre mail, ce dernier ne parlant que d'améliorer le fonctionnement de l'OA et les relations avec les employés. Rien à voir avec les performances de la LF3.

Q3T :

Demandent quelles sont les avancées du groupe de travail et comment la LF3 compte s'y faire entendre si elle n'y siège pas.

LF3 :

Indiquent qu'en effet la situation est complexe car la plupart des autres fédérations sont d'accord avec l'arrêté royal et ne risque donc pas de bouger en notre faveur.

Les meilleures solutions sont soit d'adapter considérablement nos organisations comme cela se fait en Flandres soit d'avoir une étroite collaboration avec les communes. Il est rappelé que Monique se tient à la disposition des clubs pour les aider dans cette démarche.

Questions de Q3T :

Un groupe de travail a été mis sur pied mais la LF3 n'y est pas reprise. (Cfr Rdo 12/12/2021).

La dernière réunion du groupe de travail date du 15/07/21 et on attend toujours un retour sur les actions prévues.

Qui fait partie du groupe de travail ?

Quelles sont les actions prises par la LF3

?

La question a aussi été : « Qu'attend la LF3 comme résultat de ce groupe de travail ? »

En sachant que des courses cyclistes ont lieu régulièrement, que les routes sont fermées régulièrement en Flandres.

Q3T : analysent la saison 2021 :

- Pascale est très disponible pour les clubs.
- Mauvaise organisation de l'OA : PV non publiés à temps, collaboration avec les clubs absents, trop de mails pour peu de communication intéressante, ...

Ils se sentent peu liés à la LF3 alors que la France et 3VL ne sont pas loin. D'autant qu'ils trouvent le prix de la licence non justifié. De plus, les subsides ADEPS offerts aux Q3T de 2500€ ne justifient pas ou peu le travail administratif. Ils menacent de quitter la LF3 en 2023.

Merci d'inclure dans le PV le texte complet de Q3T :

Communication sur le point de vue de Q3T par rapport au fonctionnement de la LF3.

En 2021, la ligue a fonctionné sur l'aspect financier et administratif, principalement par Madame Caro que nous remercions sincèrement.

En ce qui concerne l'OA et la LF3 dans son fonctionnement global, le constat est malheureusement bien différent.

Il y a bien eu des réunions de l'OA mais qu'en est-il ressorti ?

Il est d'abord difficile de suivre, les PV n'étant pas diffusés de manière sérieuse conformément au ROI. Il faut attendre longtemps pour pouvoir lire quelques PV en une fois.

Le 21 septembre 2021, aucun PV d'une date ultérieure à janvier 2021.

Le 15 mars 2022, aucun PV d'une date ultérieure à septembre 2021 sur le site web.

2^{ième} paragraphe de l'art 34 des statuts 2021 :

« ... Les décisions de l'organe d'administration sont prises à la majorité absolue des voix de l'ensemble de l'organe d'administration : quand il y a parité de voix, celle du président ou de son remplaçant est prépondérante. Elles sont consignées sous forme de procès-verbaux, signés par le président et tous les administrateurs qui le souhaitent, et inscrites dans un registre spécial. Ces décisions sont portées à la connaissance des membres via le site internet de l'association... »

Non seulement vous ne communiquez pas, mais en plus vous ne respectez pas vos propres règlements ! Cette semaine, pour donner suite à ma demande afin de préparer cette AG, la réponse de la ligue, je cite : « Pour les PV des derniers OA, on a quelques difficultés numériques mais c'est en ordre maintenant, tous les PV validés sont disponibles sur www.lf3.be/lf3. »

Arrêtez de vous moquer de nous avec des réponses de ce genre svp !

En ce qui concerne le fonctionnement global et la collaboration avec les clubs, la situation est bien pauvre.

Nous avons constaté l'absence totale de communication de la ligue vers ses clubs.

Certes Facebook nous apprend les dates d'anniversaires de certains triathlètes ou encore le résultat du trail de la carotte.

Certes, nous recevons en 5 exemplaires les mails de l'ASIF sur les règles Covid.

Mais en ce qui concerne une véritable communication vers les clubs, vers les membres,

parlant de projets et de construction, absolument rien.

La ligue s'est un peu réveillée ses dernières semaines !

Une réunion de relance commission des jeunes le 17/02/2022. Une relance sur la formation des cadres début mars 2022.

Des tests d'évaluation initiés début mars pour le 13 mars.

On ne peut que constater l'urgence de montrer de l'action quelques semaines avant l'AG.

Notre conclusion :

Nous terminons en soulignant ceci : 3 points nous lient à la LF3.

1. L'aspect du numéro de licence au cas où un de nos membres aurait la possibilité d'aller en haut-niveau.

La frontière française est à 40 minutes et nous n'aurions au même titre que les meilleurs triathlètes actuels, aucun soucis pour y affilier nos champions.

La 3VL est aussi possible !

2. La licence et l'assurance. Aucun problème pour trouver une assurance de notre côté. Et probablement moins chère que le prix demandé par les licences.

3. Les subsides ADEPS nécessitant une affiliation à une fédération reconnue. Quand on voit l'énergie administrative à mettre pour finalement obtenir des subsides de +- 2500

€ annuel, nous aurions aussi facile de trouver un sponsor en compensation.

3 points et 3 solutions.

Bonne réflexion !



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

Ligue francophone de Triathlon | Info@lf3.be



LE MOT DE L'OA

Que de changements ! Nous vous l'avions promis : nous avons mis tout en œuvre pour tenir les engagements que nous vous annonçons l'an dernier. Certes, il y a encore de gros chantiers en cours (p.ex. le site web), mais le dynamisme dont l'équipe a fait preuve et votre soutien nous ont permis d'établir des bases solides sur lesquelles nous progressons ensemble.

En premier lieu, nous souhaitons remercier tous les dirigeants de clubs et tous les clubs organisateurs pour leur courage et leur résilience. L'année 2021 et ses changements des protocoles sanitaires ont perturbé bon nombre de vos initiatives, autant du point de vue sportif que sur le plan émotionnel : des projets auxquels il a fallu renoncer à la dernière minute, des catastrophes climatologiques, la crise du Covid, etc. Mais vous êtes là, avec nous, plus conscients que jamais que la volonté et la solidarité permettent d'accomplir de grandes choses !

Tokyo a démontré au monde entier qu'un tout petit pays pouvait avoir de grandes ambitions. Valerie, Claire, Jelle et Marten nous ont fait vibrer lors des Jeux olympiques et terminent à une très belle 5^e place.

L'OA continue de travailler dur pour continuer de la meilleure des manières les missions que vous leur avez confiées.

Voici le rapport d'activité des différentes actions initiées en 2021, et les perspectives que nous avons pour les années à venir.

Sportivement vôtre,



Ligue Francophone
Triathlon

Valeurs EUR

	Codes	2021 2021
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	3.042,57
II. Immobilisations incorporelles(ann. II)	21	
215000 Logiciels standard d'application	21	1.089.00
215009 AMORT s/IMMO INCORP LOGICIEL SITE	21	(1.089.00)
216000 FORMATIONS LOGICIELS	21	726.00
216009 AMORT s/IMMO INCORP FORMATIONS	21	(726.00)
III. Immobilisations corporelles(ann. III)	22/27	1.227,57
B. Installations, machines et outillage	23	761.57
2. Autres	232	761.57
232100 Autre outillage	232	47.171.80
232109 AMORT s/ autres outillages	232	(46.410.23)
C. Mobilier et matériel roulant	24	466.00
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	241	466.00
240100 Autre mobilier et matériel de bureau	241	12.893.18
240109 AMORT s/Mobil. et mat. de bureau	241	(12.427.18)
2. Autre	242	
242110 MATERIEL SPORTIF COMBIS DOSS	242	3.229.91
242119 Amortissements s/Matériel sportif C - D	242	(3.229.91)
242130 MATERIEL SPORTIF	242	3.107.89
242139 Amortissement s/Mat Compet	242	(3.107.89)
242150 MATERIEL DE TRANSPORT	242	379.00
242159 Amort s/Matériel de transport	242	(379.00)
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	1.815,00
C. Autres immobilisations financières	284/8	1.815.00
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	1.815.00
288000 Cautions versés en num SIEGE SOCIAL	285/8	1.815.00

Valeurs EUR

		Codes	2021 2021
ACTIFS CIRCULANTS			
VII. Créances à un an au plus		29/58	321.506,26
A. Créances commerciales		40/41	2.159,74
400000 Clients		40	2.159,74
408000 Fournisseurs débiteurs		40	1.727.70
		40	432.04
IX. Valeurs disponibles		54/58	215.028,51
550001 3700 8035 8426		54/58	102.488.61
550011 3704 0018 0560		54/58	7.673.63
550100 3630 8498 3356		54/58	104.866.27
X. Comptes de régularisation (ann. VII)		490/1	104.318,01
491000 Produits acquis		490/1	104.318.01
TOTAL DE L'ACTIF			324.548,83

BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT

ENTREES		Entrées 2022
ADEPS	Subvention forfaitaire	56.000,00
	Subvention emploi + forfait secrétariat soc	25.000,00
	Subvention labellisation	5.970,15
	Subvention détection HP	44.500,00
ATHLETES	Licences année en cours	140.000,00
	Licences à la journée	44.000,00
	Inscriptions Stages Structure	35.500,00
	Inscriptions Stages Team détection develop et perf	10.000,00
	Inscriptions Stages Commission des Jeunes	5.300,00
	Ventes diverses	0,00
CLUBS	Affiliations clubs + Organisation	16.700,00
	Solidarité d'arbitrage	8.000,00
	Organisations	500,00
	Assurances Bénévoles	500,00
AUTRES	Sponsoring	1.500,00
	Loterie Nationale	16.000,00
	Recettes exceptionnelles	6.000,00
	Intérêts	50,00

415.520,15

SORTIES		Sorties 2022
STI	Secrétariat	1.500,00
	Téléphone + Internet	900,00
	Site + informatique	4.500,00
ASSURANCES	Assurance missions	950,00
	Assurances membres	20.000,00
	Assurances Administrateurs	160,00
CLUBS	Aides aux clubs formateurs	12.000,00
	Aides aux clubs organisateurs	4.000,00
	Participations SC	0,00
ADMINISTRATION	Déplacements Administrateurs et personnel	8.000,00
	Indemn Forfaitaire volontariat	6.000,00
	Frais de réunions et de représentation	2.000,00
	Frais publication	170,00
CADRES	Rémunérations	
	Charges légales (ONSS + cot patr)	163.000,00
	Précompte prof	
	Frais secrétariat social	3.500,00
	Assurance Loi RC + acc travail	900,00
	Service médical personnel	450,00
AUTRES	Cadre - Frais divers (formation)	100,00
	Locations	9.000,00
	Cotisation COIB + AISF + Be3 + CIDD	21.000,00
	Achat matériels	0,00
	Structure sportive ligue	40.500,00
	Handisport et diversité	1.000,00
	BeA3Girl/Start to Tri	1.500,00
	Développement LD	1.500,00
	Team détection develop et perf P006 HP	44.500,00
	Team develop et perf P002	14.000,00
	Team develop et perf matériel P002	2.000,00
	Commission des jeunes	7.700,00
	Remise des prix	12.000,00
	Promotion, sponsoring - marketing - matériel P001	3.000,00
	Publicité (magazine)	0,00
	Divers Expert + dépenses diverses	3.600,00
	Tenues représentation LF3	1.500,00
Frais bancaires	1.000,00	
Frais PP divers+(100*12) + Frais FC divers	5.000,00	
ARBITRAGE	Arbitrage	33.400,00
	Equipements des arbitres	2.500,00
	Prestations + Depl Arbitrage	30.000,00
	Formation des arbitres	900,00

430.330,00

RESULTAT 2022

RESULTAT HORS amortissements et provisions

TOTAUX BUDGET : -14.809,85

RESULTAT AVEC amortissements et provisions

TOTAUX BUDGET : -28.809,85

Modifications financières à la LF3

Modification du système de cotisation et de caution d'arbitrage

Situation actuelle : un système qui n'est pas en phase avec la taille des clubs

Pour les cotisations de club

Statuts – Titre IV - Cotisations

Art. 17 – Les membres effectifs et adhérents paient une cotisation annuelle. Le montant de cette cotisation est fixé annuellement par l'organe d'administration et est repris dans le règlement d'ordre intérieur.

La cotisation ne pourra être supérieure à 500 euros.

ROI – Annexe F – Montant des licences et cotisations

2. Cotisations des cercles et des organisateurs

- a. De 0 à 10 licenciés : 150 euros.
- b. De 11 à 20 licenciés : 200 euros.
- c. De 21 à 30 licenciés : 225 euros.
- d. De 31 à 40 licenciés : 250 euros.
- e. De 41 à 50 licenciés : 275 euros.
- f. Plus de 50 licenciés : 300 euros.

L'échelle historique fixée dans notre ROI n'est plus en adéquation avec la taille des clubs de la Ligue ; la pondération n'est pas équitable pour les clubs de plus de 50 licenciés vu les différences de taille constatées aujourd'hui. Par ailleurs, le système de palier par nombre de licenciés pourrait avoir un effet néfaste sur la prise de licence.

SAISON 2021

Plus de 150 licenciés	2	TTB, RCBT
De 126 à 150 licenciés	1	PMX
De 101 à 125 licenciés	2	Q3T, CCSTC
De 76 à 100 licenciés	3	ATCC, TRIGT, TCBM
De 51 à 75 licenciés	7	BTC, UTT, 3T, JETT, NSTT, TTF, TITAN
De 41 à 50 licenciés	7	TRIFLY, TRITR, BATT, TURBO, TDCH, TO3AG, ETM
De 31 à 40 licenciés	6	TNT, P8, TCA, CTM, ETC, V3
De 21 à 30 licenciés	9	TCDM, MADRES, TRIBI, TRILGE, GTC, LSTT, SG3A, TA, OTC
De 11 à 20 licenciés	10	TNTB, SCBTRI, TRIGS, TTR, BBRT, PDO, TPA, TTDA, CCCTRI, TRI-B
De 1 à 10 licenciés	29	
TOTAL	78	



5. Caution d'arbitrage

- a. Tout cercle qui compte au moins 1 licencié compétiteur doit payer une caution d'arbitrage dont le montant est fixé par l'AG sur proposition de l'OA. L'attribution des licences individuelles aux licenciés du cercle est soumise au respect de cette prescription. La caution sera restituée dès que les prestations d'arbitrage prévues auront été effectuées.
- b. La 1^{ère} année, aucune caution d'arbitrage ne sera réclamée aux nouveaux clubs.
- c. Si un arbitre est licencié compétiteur, il recevra pour l'épreuve arbitrée (SC) la moyenne des points des autres épreuves auxquelles il a participé. Il ne pourra bénéficier de cette mesure qu'une seule fois sur la saison.
- d. Indemnisation des arbitres : voir loi sur le volontariat.
- e. Voir Ann F: Caution d'arbitrage.

ROI – Annexe F – Montant des licences et cotisations

<i>Taille du club</i>	<i>Caution</i>
<i>Club organisateur</i>	250€
<i>Club non-organisateur</i>	400€
<i>Première année à la LF3</i>	0€

Les cautions d'arbitrage sont remboursées à condition que « les prestations d'arbitrage prévues auront été effectuées ». Aujourd'hui, le seuil de remboursement est fixé à 5 prestations, ceci indépendamment de la taille du club.

Les clubs de moins de 11 licenciés ne payent actuellement pas de caution d'arbitrage.

Un club non-organisateur qui passe de 10 à 11 licenciés voit donc sa facture LF3 passer de 150 + 0 = 150€ (=15€/p) à 200 + 400 = 600€ (=54€/p).



ARRÊTÉ ROYAL RÉGLEMENTANT LES COURSES CYCLISTES ET LES ÉPREUVES TOUT-TERRAIN (28/6/2019)

INTRODUCTION

Ces notes doivent aider les organisateurs d'événements sportifs lors de l'introduction de leur demande d'autorisation auprès des autorités compétentes. Un exposé plus complet sera organisé lors de la réunion AAA qui se tiendra dès que possible. Il y a lieu d'intégrer ces informations dans la demande globale d'organisation d'une manifestation sportive (avec la partie natation, course à pied).

Ces dispositions ont trait à nos disciplines sur le territoire belge en ce qu'elles concernent les manifestations dont une partie correspond à la définition d'une course cycliste.

Il peut exister des dispositions supplémentaires imposées par une autre autorité.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

1. Texte de l'arrêté royal :
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&c_n=2019062807
2. Circulaire explicative et formulaire de demande :
https://www.etaamb.be/fr/circulaire_n2020042650.html

DÉFINITIONS (LA LISTE COMPLÈTE SE RETROUVE DANS L'AR)

3° circuit **fermé** : dont le parcours est entièrement fermé à la circulation (obligatoire si le circuit est égal ou inférieur à 3 km)

4° circuit **ouvert** : dont le parcours est fermé (dans les deux sens !) à la circulation dès l'approche du véhicule d'ouverture jusqu'au passage du véhicule de fermeture

5° en ligne : course sur circuit ouvert (voir 4°) où un ou plusieurs trajets d'au moins 20 km sont parcourus

11° caravane : tout ce qui circule entre (et y compris) le véhicule d'ouverture et le véhicule de fermeture

CALENDRIER DE L'ORGANISATEUR

L'idéal est de prendre contact avec les services de police avant l'introduction de la demande.

J-14 sem.: introduction de la demande auprès du bourgmestre de chaque commune traversée.
S'il s'agit d'une course dont la distance du circuit est supérieure à 20 km, la demande doit se faire de manière digitale et également être adressée à la police fédérale

J-8 sem.: fournir la preuve d'assurance à chaque bourgmestre

J-6 sem.: réception de l'autorisation. A défaut, l'épreuve est refusée

J-4 sem.: réunion de coordination (obligatoire si course en ligne)

La liste des informations à fournir lors de la demande se trouve à l'article 3 de l'AR. Entre autres, il faut fournir :

- l'itinéraire complet (sur carte de préférence) avec les heures de passage estimées ; il y a lieu d'indiquer :
 - zones de départ/arrivée
 - zone(s) de ravitaillement
 - zone(s) de collecte des déchets
- la liste des carrefours
- les caractéristiques du parcours (montées, rues pavées ou en mauvais état, virages dangereux, ...)
- la distance par circuit et nombre de tours
- l'itinéraire de dérivation éventuel
- l'accès aux véhicules de secours
- les autorisations de traverser des domaines non publics (routes militaires, terrains privés, ...)

Dans son autorisation, le bourgmestre indiquera le nombre de signaleurs nécessaires et leur emplacement.

ORGANISATION DES SECOURS (AU MINIMUM)

Peu importe la distance ou le temps nécessaire entre le circuit et un centre médical !

Pour toutes les courses : poste de secours à l'arrivée avec 2 secouristes.

Si circuit < 8 km : une ambulance le long du parcours (dérogation possible) ; si l'ambulance ne suit pas la course (sauf tout-terrain), au minimum un secouriste doit suivre la course.

Si circuit > 8 km : une ambulance doit suivre la course

Si circuit > 20 km : deux ambulances doivent suivre la course

Assemblée Générale

20 mars 2022



Ligue Francophone
Triathlon

Accueil

Louis Bouillet,
Président